

LE JOURNAL DES HAYANGEOIS

#61
JUILLET
2020

Ici bat le cœur de la vallée

CAVF

1 président,
12 vice-présidents,
4 assesseurs
=
1 417 000 €
d'indemnités

Page 17

- 6 | Les travaux des derniers mois 10 | Élections municipales 18 | La gestion de la crise du Covid-19



14
DOSSIER

Le Val
de Fensch
et les petits
arrangements
entre amis



VILLE DE
HAYANGE

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

3

L'ALBUM PHOTO

4

AGENDA
CULTUREL

5

LES TRAVAUX

6

RENTRÉE
SPORTIVE

9

LES ÉLECTIONS
MUNICIPALES

10

DOSSIER

14

La Communauté d'agglomération
du Val de Fensch

- 🕒 Arrangements en famille
- 🕒 Dysfonctionnements à la CAVF

LA GESTION DE LA CRISE DU COVID-19

18



J'ACHÈTE
HAYANGEOIS

23

LA COMMUNAUTÉ
HAYANGEOISE

28

À VOTRE SERVICE

30



ÉTAT-CIVIL

31

DÉMOCRATIE

39

LE JOURNAL
DES HAYANGEOIS

Magazine municipal
n°61 / Juillet 2020

- 🕒 **Directeur de la publication :**
Fabien ENGELMANN
- 🕒 **Réalisation et rédaction :**
Service de la communication
- 🕒 **Illustrations :**
stock.adobe.com
- 🕒 **Création et mise en page :**
Laurence Soler
- 🕒 **Impression :**
Imprimerie Klein

Dépôt légal
3^{ème} trimestre 2020

www.ville-hayange.fr

🐦 @villedehayange

📘 hayange.fr

LE MOT DU MAIRE

Chères Hayangeoises, Chers Hayangeois,

Au lendemain de notre réélection, nous avons dû, tous ensemble, faire face à une situation inédite : **lutter et agir contre l'épidémie mondiale de coronavirus.**

Dans cette crise sanitaire, le gouvernement Macron a enchaîné les décisions incohérentes et invraisemblables. Les services municipaux recevaient ordres, contre-ordres, consignes et le contraire de ces consignes chaque jour qui passait.

Dans ce flou, partout en France, le maire a dû prendre les décisions à la place du gouvernement. Grâce à sa capacité à agir concrètement sur sa commune, il fut l'échelon efficace pour organiser les mesures sanitaires de lutte contre le coronavirus.

C'est ainsi que **mon équipe et moi-même avons fait et faisons tout notre possible face à la crise.**

La municipalité a constamment intégré les remarques et propositions émises par nos associations, nos organismes sociaux, nos établissements médico-sociaux et les professionnels de santé pour adapter les mesures d'endiguement du coronavirus.

Nous déplorons malheureusement le décès de Hayangeoises et de Hayangeois.

Le coronavirus n'a pas totalement disparu donc tous les services de la Ville restent mobilisés et à votre service.

Notre vie reprend peu à peu son rythme et la vie politique a repris son cours. Je resterai fidèle aux promesses faites et au programme présenté. Mon équipe et moi-même travaillerons à maintenir des finances saines, et **toujours sans augmentation des impôts locaux.**

La gestion municipale sérieuse continuera d'être notre leitmotiv, avec des dépenses rationnelles, une diminution de la dette et des emprunts réfléchis qui ne pèseront pas sur les finances de la commune.

Les permanences sans rendez-vous reprendront en septembre, lorsque le contexte sanitaire permettra de vous accueillir à nouveau. Avoir un maire à son écoute, c'est essentiel. Je vous l'ai promis, je le ferai comme lors des six dernières années.

L'embellissement de notre ville va se poursuivre avec un renouvellement progressif du mobilier urbain. Les sentiers et ruelles seront davantage mis en valeur et les entrées de ville seront repensées afin de rendre notre ville toujours plus accueillante.

Les travaux réguliers dans les écoles sont maintenus afin d'offrir un accueil toujours plus adapté et chaleureux à nos enfants et aux équipes pédagogiques.

L'urbanisme sera également une priorité avec l'achat de bâtiments vétustes pour les démolir et les rénover afin de créer des logements, des espaces verts et des places de parking favorisant le commerce local et la vie des riverains.

Un projet de **rénovation et transformation du centre-ville** est actuellement à l'étude, ainsi que le réaménagement du lycée des Grands Bois.

Nos enfants ne seront pas oubliés non plus avec la création d'aires de jeux dans de nombreux secteurs, selon les besoins exprimés par la population.

Votre sécurité et votre tranquillité restent importantes avec la pose de caméras de vidéoprotection, de ralentisseurs et de panneaux routiers supplémentaires.

Les associations continueront d'être soutenues par la Ville grâce aux milliers d'euros de subventions octroyés.

De nombreux travaux seront notamment prévus sur les équipements sportifs pour continuer de vous proposer la pratique de nombreux sports à proximité de chez vous.

À votre service depuis six années, **la nouvelle équipe municipale s'engage pour préserver les qualités de notre belle ville** tout en modernisant et en améliorant ce qui doit l'être en conservant la maîtrise de notre budget.

Chères Hayangeoises, Chers Hayangeois, en me réalisant très largement vous m'avez témoigné votre confiance une fois encore. Avec mon équipe je m'engage à vos côtés pour six nouvelles années.

Merci à vous.



Fabien Engelmann,
votre Maire,
Conseiller régional Grand Est



ALBUM PHOTO

Fête des Mères



06 juin 2020

Fête des mères - Distribution de roses au marché



06 juin 2020

Fête des mères - Distribution de roses à l'EHPAD La Forêt



06 juin 2020

Fête des mères - Distribution de roses à l'EHPAD Le Tournebride

AGENDA CULTUREL

En raison de la situation sanitaire actuelle et afin de ne pas prendre de risque, les festivités estivales sont toutes annulées comme dans beaucoup de communes en France.

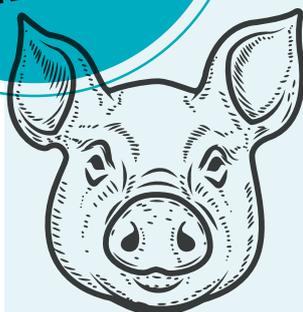
La municipalité refuse de faire courir le moindre risque à la population en organisant trop tôt des rassemblements pouvant se révéler être des foyers de contamination et de propagation du coronavirus.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux et consultez le panneau lumineux du centre-ville pour connaître les dates des prochaines manifestations.

Tous les événements à venir seront organisés dans le strict respect des consignes sanitaires et des gestes barrières.



**LA FÊTE
DU COCHON
2020
ANNULÉE**



Dans le contexte sanitaire actuel et compte tenu de l'afflux de milliers de participants, monsieur le Maire a décidé d'annuler la Fête du Cochon 2020. Le service de la culture et des festivités de la Ville de Hayange prépare d'ores et déjà une édition 2021 spectaculaire !

Jamais l'envie de faire la fête ne doit prendre le pas sur la santé de soi et de ses proches.

TRAVAUX

Les travaux des derniers mois

De nombreux travaux ont été entrepris dans les rues et les bâtiments municipaux ces derniers mois. La Ville poursuit ses investissements réguliers pour permettre à chacun, petit ou grand, de bien vivre à Hayange. Découvrez-en le résumé en images...



Soles souples à l'école Arc-en-Ciel

à l'école maternelle Les Coccinelles

- Réfection des peintures des couloirs de l'école maternelle Coccinelle
- Réfection des peintures du hall de l'école élémentaire La Fontaine

À cette liste, s'ajouteront les travaux prévus cet été :

- Réfection des plafonds de l'école maternelle Les Chardonnerets
- Réfection des faux-plafonds dans les écoles maternelles Les Coccinelles et Les Grands Bois
- Changement des fenêtres à l'école maternelle Les Coccinelles
- Réfection de la peinture de la façade de l'école maternelle Le Jura
- Paniers de basket à l'école élémentaire Jules Verne
- Pose de rideaux à l'école élémentaire Jean de la Fontaine. ●

Les travaux dans les écoles



Chaque année, nos écoles bénéficient de travaux d'entretien et de réfection pour plus de sécurité et de bien-être pour nos enfants.

Les travaux suivants ont déjà été réalisés :

- Pose de sols souples à l'école maternelle Arc-en-Ciel
- Installation de nouveaux jeux en plein air à l'école maternelle Arc-en-Ciel
- Réfection de la façade de l'école élémentaire

Le Jura

- Réfection du muret de l'école élémentaire Le Jura
- Installation d'une nouvelle porte à l'école maternelle Le Jura
- Installation de nouveaux sanitaires dans l'école maternelle Le Jura
- Réfection du muret et des grilles à l'école maternelle Pasteur
- Pose de sols souples à l'école maternelle Pasteur
- Pose de sols souples



Revêtement de sol COSEC Marspich



TRAVAUX



Chaussée des Coteaux Fleuris



Chaussée de la rue du Stade



Nouvel éclairage public LED



Trottoirs rue Mendès France



Trottoirs rue du Mimosa



Parking Mimosas

TRAVAUX



Salle de Judo au complexe sportif Régine Cavagnoud



Trottoirs rue de la Marne



Voirie entre Hayange et Nilvange



Curage de la Fensch

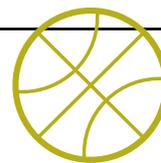


Les travaux à venir dans les prochains mois à Hayange :

- Réfection de la chaussée rue du Mimosa
- Réfection de la chaussée rue Anthime Bosment
- Réfection de la chaussée rue Théophile Maire
- Réfection de la chaussée rue de la Côte
- Rénovation de la place de la Résistance et de la Déportation et de la couverture de la dalle de la Fensch
- Construction d'un boulodrome à Marspich

RENTÉE SPORTIVE

Hayange, ville sportive !



Et si vous faisiez du sport à Hayange à la rentrée ? Les clubs de sport hayangeois proposent pléthore d'activités sportives pour toutes les envies et tous les niveaux de pratique.

Aïkido, athlétisme, badminton, basket, boxe, football, gymnastique, handball, course à pied, judo, karaté, lutte, musculation, natation, patinage à roulettes, pétanque, plongée, rugby, tennis, tennis de table, volleyball et tir à l'arc...

Pratiquez tous ces sports à Hayange grâce aux associations sportives locales que la Ville est fière d'accueillir et d'accompagner tout au long de l'année.

Que ce soit pour vous lancer dans la compétition ou pour vous détendre et vous faire plaisir, retrouvez l'ensemble des coordonnées des associations sportives hayangeoises dans l'annuaire des associations sportives hayangeoises accessible sur ville-hayange.fr, distribué dans toutes les boîtes aux lettres l'année dernière et également disponible en mairie.



Vous n'avez plus que l'embaras du choix ! Renseignez-vous auprès des nombreuses associations sportives sur les conditions physiques et sanitaires de pratique de votre sport de prédilection.

Bientôt, une station de gymnastique et musculation (street workout) verra le jour ! ●



ÉLECTIONS MUNICIPALES

FABIEN ENGELMANN**Ensemble,
continuons pour Hayange !**

Au premier tour des élections municipales de 2020, les électeurs hayangeois qui se sont déplacés aux urnes ont accordé une large confiance à la liste « **Ensemble, continuons pour Hayange !** » menée par le maire sortant, Fabien Engelmann.

Fabien Engelmann, accompagné par une liste partiellement renouvelée, a récolté **plus de 63,14% des voix** soit près des deux tiers des suffrages avec 825 voix de plus que lors du 1^{er} tour en 2014.

63,14%

Monsieur Engelmann est donc réélu maire de Hayange dès le premier tour qui s'est tenu le 15 mars face à trois autres listes. **Son équipe occupe 28 des 33 sièges du Conseil municipal installé le 24 mai.**

La liste macroniste de Mme Rebecca Adam a obtenu 19,58% des suffrages soit **3 sièges** au conseil municipal.

La liste de gauche rassemblant des socialistes et des mélenchonistes récolte 13,59% des voix soit **2 sièges**. Cette liste était composée pour grande partie d'anciens conseillers municipaux et d'adjoints de l'ère de Philippe David lorsqu'il était maire, agrémentée de fanatiques d'extrême gauche.

Enfin, la liste du Parti Ouvrier Indépendant Démocratique reçoit un peu plus de 3,67% des voix et ne siège pas au Conseil municipal.

Le résultat plébiscitaire de Fabien Engelmann reflète la satisfaction des Hayangeoises et Hayangeois quant à son action durant le premier mandat (2014-2020). Il marque également l'adhésion massive de la population à la poursuite de sa gestion, augmentée de beaux projets pour Hayange et pour vous.

Retour sur les chiffres phares de cette élection...



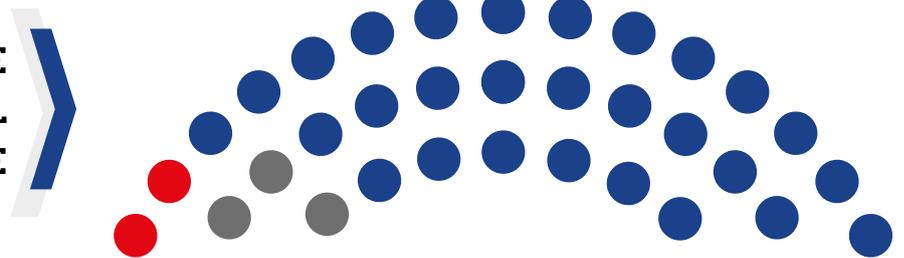
ÉLECTIONS MUNICIPALES

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS PAR BUREAU

BUREAUX DE VOTE	Jean-Marc MARICHY	Fabien ENGELMANN	Anne-Catherine LEVECQUE	Rébecca ADAM
Salle Le Molitor 1	15,00%	62,50%	5,41%	17,08%
Salle Le Molitor 2	12,28%	75,00%	1,75%	10,96%
Ecole maternelle les Coccinelles	11,74%	59,84%	5,30%	23,10%
Ecole maternelle Sainte-Berthe	20,27%	62,16%	12,16%	5,40%
Jeu de Boules du Mas du Mineur	11,19%	56,71%	8,20%	23,88%
École Jean de la Fontaine	11,03%	67,24%	4,48%	17,24%
Amicale Détente et Loisirs de la Cité Gargan	10,69%	71,16%	1,86%	16,27%
Ecole maternelle Le Jura	13,71%	63,27%	3,53%	19,46%
Ecole primaire Le Jura	18,87%	54,59%	5,61%	20,91%
CASC de Saint-Nicolas-en-Forêt	14,90%	62,18%	2,18%	20,72%
MJC/MPT Le Couarail 1	19,19%	65,65%	1,34%	13,80%
MJC/MPT Le Couarail 2	12,50%	61,14%	5,70%	20,65%
MJC/MPT Le Couarail 3	13,10%	61,25%	1,70%	23,93%
MJC/MPT Boris Vian 1	11,37%	68,56%	3,01%	17,05%
MJC/MPT Boris Vian 2	11,82%	62,17%	2,12%	23,87%
Ecole maternelle Les Grands Bois	15,76%	54,23%	3,84%	26,15%

Les votes blancs et nuls sont déduits des suffrages exprimés, le total par bureau de vote peut ne pas atteindre 100%.

NOMBRE DE SIÈGES PAR LISTE AU CONSEIL MUNICIPAL DE HAYANGE



● Ensemble, continuons pour Hayange
de Fabien ENGELMANN

● Changer d'Ere
de Rebecca ADAM

● Hayange en Harmonie
de Jean-Marc Marichy

	2014		2020	
	1 ^{er} tour		1 ^{er} tour	
Fabien ENGELMANN	30,40%	1789 voix	63,14%	2614 voix

**+825
VOIX**

**PAR RAPPORT
À 2014**

ÉLECTIONS MUNICIPALES

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

↓ LES ADJOINTS AU MAIRE



Fabien ENGELMANN
Maire,
Élu au conseil communautaire

**Murielle DEISS**

1^{ère} adjointe aux finances et à la vie associative et commerçante
Élue au conseil communautaire

**Bernard HOFF**

2^{ème} adjoint aux travaux, à l'urbanisme, à la proximité et aux cimetières
Élu au conseil communautaire

**Marie-Christine HOUDIN**

5^{ème} adjointe aux affaires scolaires, aux écoles élémentaires et maternelles et à la famille
Élue au conseil communautaire

**Jean FIGLIUZZI**

6^{ème} adjoint aux sports, aux associations et équipements sportifs
Élu au conseil communautaire

↓ CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS AVEC DÉLÉGATIONS IMPORTANTES

**René HEIDMANN**

Conseiller municipal délégué à l'aménagement, à l'entretien et à la qualité de vie des quartiers

**Marie GRILLO**

Conseillère municipale déléguée au périscolaire et aux collèves
Élue au conseil communautaire

**Laurène FRIEDMANN**

Conseillère municipale déléguée à l'environnement, au développement durable et au cadre de vie
Élue au conseil communautaire

**Alexandre CHRISTOPH**

Conseiller municipal délégué au commerce et à l'artisanat

**Christine RAYEUR**

Conseillère municipale déléguée à l'état-civil et aux élections

**Laurence PAUTE**

Conseillère municipale déléguée au conseil de la vie sociale des EHPAD

↓ CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS AVEC SIMPLE DÉLÉGATION

**Alain PACCHI**

Conseiller municipal délégué aux cérémonies patriotiques

**Mickaël ROVELLO**

Conseiller municipal délégué à la protection animale

**François HAMM**

Conseiller municipal délégué aux transports

**Sandrine GIGLIOTTI**

Conseillère municipale déléguée au Lycée Maryse Bastié

**Jordan SCHNEIDER**

Conseiller municipal délégué au parc automobile communal

**Ida THOMANN**

Conseillère municipale déléguée au fleurissement

ÉLECTIONS MUNICIPALES

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

**Denis CENTOMO**

3^{ème} adjoint
à la sécurité publique
et routière

Élu au conseil
communautaire

**Jean-Louis DERAM**

4^{ème} adjoint aux
animations, festivités
et événements

Élu au conseil
communautaire

**Joëlle RHEDER**

7^{ème} adjointe
aux affaires sociales
et au logement

**Corinne HENAULT**

8^{ème} adjointe à la culture,
au tourisme,
au patrimoine
et aux concours

**Loïc FRANCOIS**

Conseiller municipal
délégué à la jeunesse
et aux clubs sportifs

**Denise COLLOT**

Conseillère municipale
déléguée aux seniors
et aux repas dansants
du CCAS

**Jessica WYBAILLIE**

Conseillère municipale
déléguée aux maisons
pour tous et au CASC de
Saint-Nicolas-en-Forêt

**Valérie WANDERS**

Conseillère municipale
déléguée au suivi
du magazine municipal

**Michel GASPARD**

Conseiller municipal
délégué aux
sapeurs-pompiers

**Yann KRIER**

Conseiller municipal
délégué aux réseaux
des bâtiments
communaux

**Brigitte OHLMANN**

Conseillère municipale
déléguée
aux associations
des commerçants

LES ÉLUS
D'OPPOSITION**Rebecca
ADAM**

Changer d'Ère

Élue au conseil
communautaire

**Aurélien
CANOUIL**

Changer d'Ère

**Alexandra
MIKULA**

Changer d'Ère

**Nathalie
AMBROSIN-CHINI**

Hayange en Harmonie

**Gilles
WOBEDO**

Hayange en Harmonie

DOSSIER

La Communauté d'agglomération du Val de Fensch

➤ Arrangements en famille

Le premier conseil communautaire depuis les élections municipales de mars 2020 a été organisé par la Communauté d'agglomération du Val de Fensch (CAVF). Tous les maires de la vallée ayant été élus au premier tour, il devenait nécessaire de renouveler l'organe exécutif de la Communauté d'agglomération dont Hayange fait partie.

Plus grosse commune de la vallée en nombre d'habitants et plus gros contributeur financier au fonctionnement de la CAVF, la Ville de Hayange a une nouvelle fois été victime d'un véritable scandale orchestré par des politicards qui n'ont pas le courage d'affronter la vérité, qui leur a pourtant été assénée à grands coups de démocratie.

Hayange, c'est 22% de la population de la CAVF, 16 000 habitants qui ont été injustement écartés par une magouille politi-

cienne. Le 4 juin dernier, ont été élus : 1 président, 12 vice-présidents et 4 assesseurs afin de constituer l'organe exécutif de la CAVF et recevoir des délégations en lien avec leur domaine de compétence.

Alors que la CAVF compte dix communes, ce sont bien 12 vice-présidents qui ont été élus, en plus d'un président et Hayange n'a encore une fois pas eu le droit d'être représentée.

Alors que chaque commune de la CAVF s'est vu attribuer au moins une vice-présidence, Hayange n'a rien obtenu.

Monsieur le Maire, Fabien ENGELMANN, et plusieurs de ses adjoints se sont présentés à la vice-présidence, mais c'était sans

compter sur les arrangements entre élus. De nombreuses suspensions de séance ont rythmé ces élections afin que les élus d'autres communes puissent s'arranger pour faire élire leurs amis, tout en s'assurant que Hayange reste exclue.

Monsieur le Maire a proposé un bureau exécutif avec un président et neuf vice-présidents, un vice-président par commune. Une proposition raisonnable qui aurait également permis de réaliser des économies. Neuf conseillers communautaires, c'est aussi de l'argent économisé sur les indemnités à leur payer.

Il n'a pas été écouté et la CAVF se retrouve une fois encore avec un exécutif surdimensionné duquel Hayange est exclue.

La Ville de Hayange a une nouvelle fois été victime d'un véritable scandale

Fameck	⇒ 1 président ⇒ 2 vice-présidents
Nilvange	⇒ 1 vice-présidente + assesseur
Serémange-Erzange	⇒ 1 vice-président
Neufchef	⇒ 1 vice-président + 1 assesseur
Florange	⇒ 2 vice-présidents
Algrange	⇒ 1 vice-président + 1 assesseur
Uckange	⇒ 2 vice-présidents + 1 assesseur
Ranguevaux	⇒ 1 vice-président
Knurtange	⇒ 1 vice-président
Hayange	⇒ RIEN !



ILS ONT LA MÉMOIRE COURTE, PAS NOUS !

Le patrimoine immobilier bradé

La Villa Bigas (ancien hôtel communautaire), estimée en 2011 à 1,2 million d'euros a été bradée à 200 000 € en 2016.

De l'argent jeté par les fenêtres

Le nouveau siège de la CAVF, situé dans l'ancien château De Wendel, estimé à l'origine à 7 millions d'euros a finalement coûté 11,745 millions d'euros aux contribuables, sans que les élus en soient informés.

Michel LIEBGOTT avait pourtant déclaré quelques semaines auparavant : « Hayange doit avoir une vice-présidence. Ne pas le faire enverrait un très mauvais signal aux habitants qui y verraient une tambouille politicarde ».

L'idée était là. Gageons qu'il a dû regretter de l'avoir publiquement lancée alors qu'il décidait de retourner sa veste à l'approche du premier conseil communautaire.

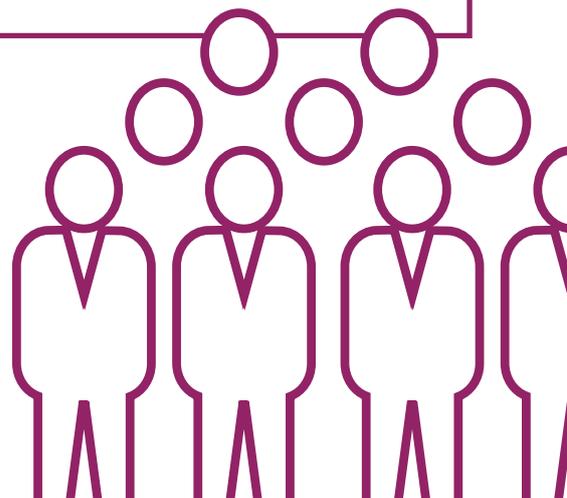
Les magouilles politicardes font malheureusement encore la loi. À l'image de la vie politique nationale, la vie politique intercommunale fait peine à voir. Nul doute que les électeurs hayangeois s'en souviendront aux prochaines élections. Signalons d'ailleurs qu'en comparant les scrutins des élections municipales de 2014 et 2020,

Michel Liebgott a perdu 1/3 de ses électeurs, les maires d'Algrange et de Knutange ont quant à eux perdu 40% de leurs électeurs.

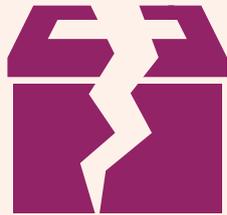
À Hayange, la liste d'ouverture « Ensemble, continuons pour Hayange » conduite par Fabien ENGELMANN a gagné 825 voix. Une preuve de plus que la confiance renouvelée de la population en l'équipe municipale devait se traduire par la confiance des élus communautaires, qui ont finalement opté pour un déni de démocratie déguisé en pseudo-lutte contre la municipalité de Hayange, quitte à oublier les 16 000 habitants de la commune la plus peuplée de la vallée.

L'élection de la 7^{ème} vice-présidence pose question

Fabien ENGELMANN, maire de Hayange a pris la décision d'attaquer l'élection de la 7^{ème} vice-présidence de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch pour une **irrégularité dans le déroulement du scrutin**. Quatre candidats s'étaient déclarés et ont été enregistrés, dont lui-même. Après une suspension de séance, deux candidats se sont retirés et leurs noms n'ont pas été soumis au vote alors que leurs candidatures avaient bien été enregistrées. Une **irrégularité dans l'élection sur laquelle le tribunal administratif se prononcera.**



Dysfonctionnements à la CAVF



FAMECK : 1 VILLE, 1 PRÉSIDENT, 2 VICE-PRÉSIDENTS

Avec un président et deux vice-présidents, Fameck est particulièrement bien représentée au sein de l'exécutif de la CAVF. **Qu'est-ce qui justifie une telle omniprésence des élus fameckois si ce n'est le copinage et les arrangements entre amis ?** L'indignité d'une telle surreprésentation de Fameck n'a d'égal que l'insulte adressée aux habitants de Hayange dont le choix politique lors des municipales a été ignoré et moqué par des élus qui se drapent dans leurs pseudo-valeurs bobo-gauchistes. La démocratie à la carte !



LA COMPÉTENCE NUMÉRIQUE, ÇA RAME

En 2016, le choix a été fait du déploiement de la fibre optique à travers une technologie déjà obsolète : la fibre optique à terminaison coaxiale (FTTLA). Un choix si mauvais qu'aujourd'hui SFR et la CAVF communiquent autour du redéploiement d'**un nouveau réseau entièrement fibré jusqu'à l'abonné (FTTH), imposant de nouveaux travaux dans nos rues, dans les maisons et dans les immeubles** pour raccorder chaque logement, ainsi qu'un redimensionnement des réseaux et un changement de matériel chez les abonnés. **« Faire et défaire, c'est toujours travailler ».**

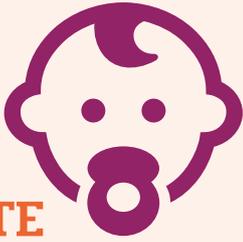


GESTION DES DÉCHETS : UNE CATASTROPHE QUI DURE

Depuis l'instauration de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (qui a augmenté les charges des contribuables hayangeois), la collecte des déchets ne cesse de poser problème. Entre les refus d'installer des bennes, la contrainte d'aller chercher des sacs homologués (payants *via* la taxe foncière) dans les locaux

de la CAVF, le ramassage trop peu fréquent des ordures en ville et le refus de ramasser les déchets abandonnés ou mal conditionnés, **la CAVF faillit chaque jour à sa mission de service public.**

Les agents des ateliers municipaux de Hayange ne cessent de sillonner la ville pour ramasser les déchets. Si la collecte des déchets était mieux organisée par la CAVF, notre ville pourrait être encore plus propre ; réaliserait des économies conséquentes en frais de déchetterie ; et le personnel communal pourrait être affecté à ses missions de base.



LA PETITE ENFANCE

En 2016, la CAVF a récupéré la compétence petite enfance, subtilisant à la ville de Hayange la crèche « La Maison des Doudous » dont le bâtiment a été payé par la ville. Ce transfert a entraîné par la même occasion une **baisse des subventions**, la **perte la gestion** et **une perte de recettes** à hauteur de **629 000 €** par an.



L'OFFICE DU TOURISME DANS LA TOURMENTE

Le coût exorbitant de l'office de tourisme, renfloué à plusieurs reprises par la CAVF pour une efficacité

quasi nulle, a finalement abouti à sa très prévisible implosion. Des recrutements obscurs grâce à une enveloppe globale de 200 000 € à l'année uniquement dédiée aux salaires, une volonté politique invraisemblable et coûteuse de maintenir un niveau d'exigence digne des plus grands territoires touristiques alors que notre vallée n'en a pas la prétention, un refus systématique de s'associer avec les offices du tourisme voisins, autant de non-sens dont le résultat, bien que déplorable, n'a surpris personne. **L'office du tourisme ferme et la Ville de Hayange récupèrera leur bâtiment (dont elle reste propriétaire) pour y réaliser de nouveaux projets.**

UN DEMI-MILLION D'EUROS POUR MICHEL LIEBGOTT ET SES DEUX AMIS DE FAMECK...

Alors que la Communauté d'agglomération du Val de Fensch (CAVF) n'a pas donné de vice-présidence à la Ville de Hayange pourtant plus grande ville de la vallée, le Président de la CAVF et maire de Fameck, **Michel LIEBGOTT, a donné deux vice-présidences à deux de ses adjoints** qui siègent avec lui au conseil municipal de Fameck.

Sur 12 vice-présidences, 2 pour Fameck (plus la présidence), 1 pour toutes les communes de la vallée, mais 0 pour Hayange.

Les indemnités votées le 2 juillet et attribuées aux 3 élus de Fameck s'élèvent ainsi à **92 412,24 €** par an soit **554 473 €** sur la durée du mandat.

Voici un demi-million d'euros qui pourrait servir à réaliser des travaux... partis en fumée !

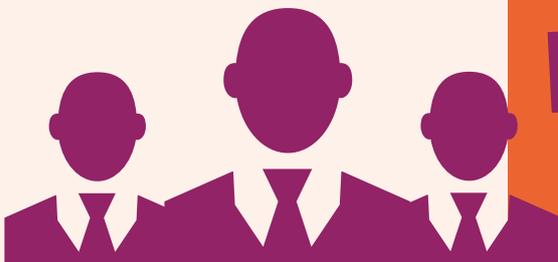
INDEMNITÉS À LA CAVF :

- Le président LIEBGOTT : **4 278,34 €/mois**
- 12 vice-présidents à **1 100,31 €/mois chacun**
- 3 conseillers communautaires titulaires d'une délégation à **732,76 €/mois chacun**

TOTAL sur les 6 années de mandat =

1 417 000 €

Source : point n°4 de la délibération du conseil communautaire du Val de Fensch du 2 juillet 2020



➤ La gestion de la crise

LES ACTIONS DE LA MUNICIPALITÉ POUR FAIRE FACE À CETTE SITUATION INÉDITE

Pour limiter les risques et assurer la poursuite de ses missions de service public, la municipalité a pris des mesures fortes immédiatement.

PROXIMITÉ ET SERVICES PUBLICS

Fermeture de l'accueil au public

Afin d'assurer la sécurité de tous et de participer aux mesures de confinement, monsieur le Maire a pris la décision de fermer les services administratifs de l'Hôtel de Ville du 17 mars à midi jusqu'au 11 mai au matin.

Le Local Jeunes, la bibliothèque municipale et les mairies annexes ont également fermé leurs portes pendant le confinement. Le Local Jeunes a été le dernier à rouvrir le 1^{er} juillet dernier.



Permanence téléphonique maintenue

Du lundi au vendredi de 8h à 17h et le samedi de 8h à 12h, deux permanences téléphoniques ont été mises en place pour répondre aux nombreuses questions concernant la mairie et le Centre Communal d'Action Sociale.

Service minimum assuré par la ville

Les différents services de la mairie ont assuré un service minimum afin de répondre aux questions des administrés par téléphone, par courrier, par courriel et sur les réseaux sociaux.

Actes de décès, actes de naissance, demande de composition de ménage, suivi des inscriptions scolaires, demandes urgentes de travaux, action sociale, et bien d'autres tâches essentielles se sont poursuivies sans interruption.

Les ateliers municipaux et le chantier d'insertion mobilisés sur leurs missions essentielles

Les ateliers municipaux et le chantier d'insertion ont

travaillé chaque jour en effectifs réduits afin d'assurer le nettoyage de la ville et de réaliser les travaux présentant un caractère urgent de dangerosité.

- Passage de la balayeuse au centre-ville
- Passage coordonné de la balayeuse par la société Servi Loc Lorraine chaque mardi dans un quartier
- Ramassage des déchets abandonnés
- Ramassage des encombrants abandonnés
- Arrosage des fleurs et entretien des massifs
- Désherbage des rues et cimetières
- Tonte des pelouses
- Réparations et maintien en état des équipements municipaux (écoles,

gymnases, stades, courts de tennis, etc.)

- Maintenance de l'éclairage public
- Réalisation des travaux urgents et report des travaux prévus

Navette seniors

Stoppée pendant quelques jours au début de la crise le temps de définir un protocole sanitaire strict, la navette seniors a rapidement repris du service pour permettre à nos aînés de faire leurs courses essentielles et de se rendre chez le médecin.



COVID-19

du Covid-19

ÉCOLES, PÉRISCOLAIRE ET CENTRES AÉRÉS

Les écoles fermées

Les treize écoles hayangeoises ont été maintenues fermées aussi longtemps que possible, faute de pouvoir accueillir nos 1550 enfants dans des conditions d'hygiène adaptées. De nombreux foyers épidémiques se

sont d'ailleurs déclarés dans les écoles rouvertes partout en France.

Dans un premier temps à la fin du confinement, les mesures sanitaires imposées étaient beaucoup trop contraignantes avec un risque de contamination élevé et surtout très incertain au regard de nos connaissances sur le virus. Le gouvernement a fait le choix de parier avec la santé des enfants et de leur famille, pas la municipalité.

Désormais, les mesures sanitaires sont pratiquement abolies dans les écoles et leur réouverture est imposée pour huit jours de classes en fin d'année scolaire traditionnellement marquée par un manque d'assiduité des élèves. C'est un non-sens de prendre un tel risque et la municipalité s'y est farouchement opposé pour la sécurité de tous : les enfants, les familles et le personnel.

Le périscolaire assuré

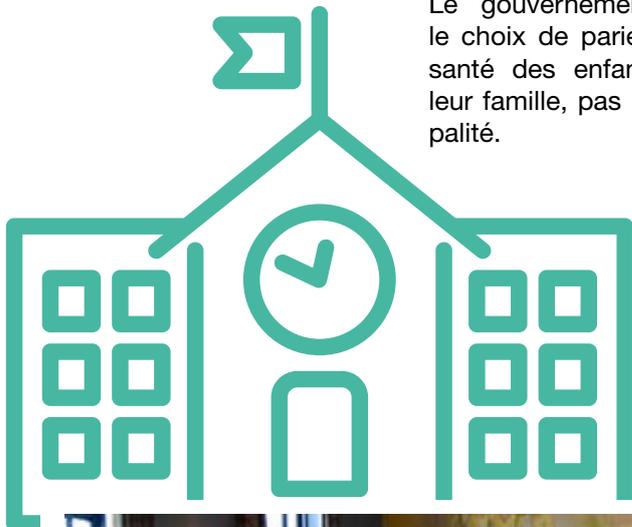
Un accueil périscolaire avait été mis en place pour accueillir les enfants des parents obligés de reprendre le travail. Comme toujours, la Ville de Hayange a assumé ses responsabilités en assu-

rant le service minimum nécessaire à la reprise économique et à la sortie de crise.

Désormais, tout sera mis en œuvre afin d'ouvrir les écoles en septembre dans les meilleures conditions d'accueil pour tous.

Les centres aérés adaptés et maintenus

Monsieur le Maire et son équipe ont mis en place des minis centres aérés, éclatés dans nos quatre quartiers, à compter du 3 juillet, dans le respect des règles sanitaires. Par petits groupes, les enfants seront accueillis dans des espaces suffisamment vastes pour respecter les gestes barrières et toutes les règles sanitaires.



Réunion avec les représentants des services scolaires, périscolaires et parents d'élèves

COVID-19

VIE COMMERÇANTE

Marchés hebdomadaires

Dans un souci de protéger la population hayangeoise et les fidèles commerçants présents sur les deux marchés hebdomadaires, ceux-ci ont été annulés du 19 mars jusqu'au 9 mai.

La reprise s'est fait progressivement avec d'abord uniquement des étals alimentaires.

Toutes les mesures sanitaires ont été prises dès la rouverture avec notamment du gel hydroalcoolique à disposition de tous.

Les dons de commerçants hayangeois

Cette crise sanitaire a également vu de nombreux commerçants et artisans faire des dons aux personnels soignants et à ceux qui en avaient besoin.

Des plus petites attentions jusqu'aux grosses aides matérielles et logistiques, chaque coup de main compte et la Ville de Hayange a relayé toutes

ces belles initiatives sur ses réseaux sociaux.

Merci à ceux qui, par leurs actions, ont permis de faire en sorte que nos person-

nels soignants, nos aînés, nos agents de propreté urbaine, nos caissières, et bien d'autres corps de métiers, se sentent soutenus et encouragés.

Aide aux commerçants

La municipalité prévoit **150 000 €** d'aides aux commerçants.



Une aide aux commerçants hayangeois a été votée le 20 juin en conseil municipal afin de soutenir tous les commerçants hayangeois qui ont subi l'importante baisse d'activité due au confinement. La municipalité prévoit 150 000 € d'aides aux commerçants.

Cette aide sera forfaitaire et différenciée en fonction des commerces qui étaient ouverts, ceux qui auraient pu ouvrir mais n'ont pas ouvert et ceux qui n'avaient pas le droit d'ouvrir.



Pendant le confinement, la Ville de Hayange a également sondé chaque commerçant afin de dresser la liste de ceux qui poursuivaient leur activité afin de permettre aux Hayangeois d'y faire leurs courses et les encourager à s'y rendre. La promotion des commerçants ouverts a été publiée sur les réseaux sociaux et reprise dans Le Républicain Lorrain.



Chacun peut également aider les commerçants, pour les soutenir, **achetez hayangeois !**

VIE CULTURELLE ET CÉLÉBRATIONS

Festivités

Les festivités organisées par la Ville ont été annulées pendant toute la durée du confinement et jusqu'à nouvel ordre. Par mesure de précaution, la Fête du Cochon 2020 est également annulée.

Nous reprendrons l'organisation des événements lorsque la situation sanitaire locale le permettra sans faire courir le moindre risque au public,

aux agents de la Ville, aux prestataires et aux artistes.

Pendant la durée du confinement, le service de la culture de la Ville et les agents de la bibliothèque municipale ont partagé sur la page Facebook de la Ville de nombreuses idées créatives pour occuper nos enfants enfermés mais pleins d'énergie.

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour ne

manquer aucun de nos futurs événements lorsque la reprise sera possible !



Célébrations

Les noces, mariages, baptêmes républicains et locations de salles ont été reportés avec remboursement des acomptes en cas d'annulation définitive.

La reprise des célébrations s'est faite progressivement. Monsieur le Maire et son équipe sont heureux de pouvoir de nouveau officialiser l'amour sous toutes ses formes à Hayange.

COVID-19

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ

Police Municipale

Nos huit agents de police municipale se sont relayés et ont patrouillé pendant tout le confinement dans les différents quartiers afin de dissuader les rassemblements et régler les troubles du voisinage entraînés par le confinement. Nos policiers ont dressé 55 verbalisations pour des infractions liées au non-respect du confinement.

En complément des patrouilles ordinaires, des patrouilles de nuit ont éga-

lement été mises en place aussi souvent que possible pour faire respecter le confinement et lutter contre les incivilités.

Pour plus de réactivité, nous avons communiqué à la population la ligne téléphonique directe de la patrouille de la Police Municipale, joignable depuis un téléphone portable dédié.

Protection animale

Avec le confinement, les animaux se sont aventurés plus près que d'habitude



des villes. A Hayange, la fourrière municipale est notamment intervenue pour tenter de sauver un chevreuil heurté par une voiture. L'animal n'aura malheureusement pas survécu à ses blessures après sa prise en charge par le

Centre de Sauvegarde de la Faune Lorraine de Valleroy.

De nombreuses autres interventions ont également eu lieu pour venir en aide aux animaux domestiques ou sauvages errants dans nos rues.



Distribution de masques à la population



32 000 masques

La Ville de Hayange a commandé, dès début avril, 32 000 masques lavables pour **doter toute la population d'au moins un masque réutilisable.**

Ces commandes ont été passées pour moitié via la Communauté d'agglomération du Val de Fensch et pour moitié auprès de l'Association des Maires de France. **Des retards de livraison indépendants de notre volonté** ont imposé une distribution lente dans les différents quartiers, **désormais chaque foyer a reçu deux masques dans sa boîte aux lettres** et a pu prendre rendez-vous pour retirer des masques supplémentaires pour les autres personnes de son foyer.



Des masques confectionnés par des bénévoles hayangeois

COVID-19

ACTION SOCIALE

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS de la Ville de Hayange, présidé par monsieur le Maire, a poursuivi sans interruption ses permanences téléphoniques et l'aide aux personnes fragiles et démunies.

- Portage de repas gratuit du 18 mars au 31 mai pour les +60 ans, en partenariat avec l'ASSOH
- Distribution de bons alimentaires et de bons « hygiène » dans les boîtes aux lettres
- Remise de courrier pour les domiciliés à la mairie
- Envoi de formulaires par voie postale
- Aide aux démarches administratives
- Appels quotidiens aux personnes inscrites sur le registre des personnes isolées.

Une voiture mise à disposition des infirmières et infirmiers libéraux

En partenariat, la Communauté d'agglomération du Val de Fensch et la Ville de Hayange ont mis à disposition d'un groupe d'infirmières et d'infirmiers deux véhicules, un de la commune, un de la Communauté d'agglomération, pour rendre visite aux patients infectés par le coronavirus dans toute la vallée de la Fensch. Du matériel médical a aussi été mis à disposition de ces infirmières et infirmiers par la Ville et la Communauté d'agglomération.



Dons de matériels aux personnels soignants

Pendant toute la durée du confinement, monsieur le Maire, avec l'aide de son équipe, a contacté les médecins et établissements de santé à Hayange afin d'offrir masques, gants, gel hydroalcoolique,

surloues, charlottes, surchaussures à ceux qui en avaient le plus besoin pour garantir leur sécurité et celle de leurs patients.

De nombreux dons aux médecins, auxiliaires de vie, infirmiers libéraux, pharmacies, EHPAD et à l'hôpital de Hayange ont été réalisés par la Ville à partir des stocks issus des élections municipales et de commandes passées exclusivement pour les professionnels de santé.

**MERCI
D'AVOIR ÉTÉ
SOUDÉS ET
SOLIDAIRES !**

Des chocolats donnés aux EHPAD pour fêter Pâques

Initialement prévue pour la traditionnelle Chasse aux œufs des enfants, la commande de chocolats de Pâques de la municipalité a été maintenue et offerte aux résidents et personnels des deux maisons de retraite hayangeoises. À moitié payés par la Ville et à moitié offerts par monsieur Vichard, artisan chocolatier hayangeois du centre-ville, ces 165 sachets de friandises ont fait des heureux en plein confinement.



Chocolats de Pâques à l'EHPAD La Forêt

12-06-2020

Barbecue de remerciement au personnel et à la municipalité à l'EHPAD Le Tournebride

ENTREVUES
AVEC NOS
COMMERÇANTS

J'ACHÈTE HAYANGEOIS



AU CROUSTILLANT MAGIQUE

● Vous êtes jeune boulanger...

Je suis en place depuis un an dans cette boulangerie qui existe depuis plus de 50 ans. Tout est préparé et cuit sur place, je fais tout moi-même, je suis boulanger de formation et je réalise également les pâtisseries.

● Vous proposez une large gamme de produits visiblement ?

Nous avons de tout. Des pains spéciaux (céréales, seigle, complets, campagne, tradition, etc.). En pâtisserie nous proposons un large choix également : tartelettes, éclairs, tartes, gâteaux, etc.

Nous proposons également des pizzas, pâtés, sandwichs, boissons et une formule du midi avec sandwich, boisson et éclair.

● Vos pâtisseries varient régulièrement ?

Je les prépare avec des fruits frais et des fruits de saison. Les pâtisseries disponibles changent chaque jour. On propose également des gâteaux sur commande et je pâtis selon les envies des clients : fraisières, framboisiers, mousses, trois chocolats, fruits, etc.

18, rue de Verdun
Hayange-centre
Tél. 03 82 84 26 44

Ouvert du lundi au vendredi de 5h à 19h, le samedi de 6h30 à 18h30 et le dimanche de 6h30 à 12h30

AU PAIN GOURMAND

Ouverte depuis avril 2017, cette jeune boulangerie est le point de passage de nombreux riverains et automobilistes toute la journée.

● Vous êtes à mi-chemin entre la boulangerie et la sandwicherie.

Je vends du pain, des viennoiseries, des boissons et des sandwichs froids. Je propose également du café à emporter, pratique pour les travailleurs et les clients pressés.

Mon objectif était de proposer un large choix de produits de boulangerie et de pâtisserie pour répondre à toutes les demandes alors que la boulangerie est bien située en plein centre-ville avec du passage constant.

● Un large choix, mais également des produits de qualité.

Bien sûr, c'est important pour moi comme pour les clients. Proposer de bons produits est essentiel, c'est une manière de fidéliser les clients, mais également d'être fier de son travail. Il n'est pas question de rogner sur la qualité, il est possible de faire de bons produits tout en restant compétitif. C'est cela que je vise et pour l'instant mes clients, y compris mes nombreux habitués, en sont satisfaits.

19, rue du Général de Gaulle
Hayange-centre

Ouvert du lundi au samedi de 6h à 12h30 et de 15h à 19h

BOULANGERIE HILT

Cette boulangerie est l'un des plus vieux commerces de Hayange et les clients se déplacent depuis Neufchef pour le bon pain qui sort de son four.

● Quels produits proposez-vous ?

Nous avons des croissants, des pains, des brioches, des éclairs, des tartelettes, des meringues, du pâté lorrain, des quiches, des pizzas et tourtes principalement. Nous proposons même aux clients de les chauffer gratuitement sur place s'ils le désirent.

● Il y en a pour toutes les envies, vous avez des spécialités ?

On a du pain façon « grand-mère », à l'ancienne avec une forte demande. Beaucoup de clients ne viennent que pour ce pain-là.

● Vous faites des pièces montées également.

Oui, sur commande, nous faisons notamment des pièces montées à thème avec beaucoup de créativité selon les besoins et envies de nos clients.

45, rue Raymond Poincaré
Hayange-centre / Tél. 03 82 84 20 11

Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 6h15 à 12h30 et de 14h à 18h45 ; le mercredi de 6h15 à 12h30 ; le samedi de 6h15 à 12h30 et de 14h à 15h ; le dimanche de 7h à 12h30

ENTREVUES
AVEC NOS
COMMERCANTS

J'ACHÈTE HAYANGEOIS



BOULANGERIES PIROTH

Artisans-boulangers de père en fils depuis 4 générations, la boulangerie Piroth c'est l'assurance de profiter d'un pain de très bonne qualité.

● Quels produits peut-on trouver dans vos deux boulangeries ?

Nous vendons des pains, des viennoiseries, des pâtisseries, et nous avons un petit service de traiteur à base de dinde et de bœuf. Nous avons à chaque fois un large choix de produits avec plusieurs fournées par jour.

● Vous avez la volonté de valoriser le pain traditionnel.

Tout est produit dans notre boulangerie de Saint-Nicolas-en-Forêt, fait main avec des produits frais et de très bonne qualité.

● Vous êtes également pâtissier.

Nous faisons des pâtisseries habituelles pour de la vente en vitrine mais également des gâteaux et pièces montées sur commande.

1, place Édith et Hervé Bonnet
Saint-Nicolas-en-Forêt
Tél. 03 82 85 57 38

Ouvert du lundi au vendredi de 6h à 12h30 et de 15h30 à 18h30, le samedi de 6h à 12h30 et le dimanche de 6h à 13h

7, rue de la Fontaine - Hayange-centre
Tél. 06 50 97 68 83

Ouvert du lundi au vendredi de 5h30 à 12h30 et de 15h à 19h, le samedi de 5h30 à 12h30 et le dimanche de 7h à 13h



D'MARQUES ELECTROMÉNAGER

Parce qu'il est essentiel de savoir ce que l'on achète, D'Marques Électroménager vous accueille et vous conseille pour tous vos achats d'électroménager.

● Quel est l'esprit du magasin ?

Nous vendons des télévisions, du HiFi, son et électroménager, neuf emballé ou neuf avec un défaut d'emballage ou d'aspect. Nous fonctionnons avec peu d'intermédiaires et en étant proche de nos clients, ce qui nous permet de pratiquer des prix moins élevés que les grandes surfaces qui répercutent beaucoup de frais sur leurs clients.

● Vous accompagnez le client de A à Z...

Nous nous occupons de la livraison à domicile et de l'installation dans des délais très courts. Nous avons également un service de SAV, nous intervenons très rapidement pour dépanner nos clients.

● Une nouveauté pour le magasin ?

Oui, depuis peu nous vendons des cuisines équipées sur-mesure et nous occupons de l'installation par des cuisinistes professionnels.

19B, rue du Général de Gaulle
Hayange-centre
Tél. 03 82 85 30 43

Ouvert le lundi de 14h à 19h et du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h



LA TARTE AU SUCRE

La Tarte au Sucre, c'est une boulangerie artisanale à succès qui dispose aujourd'hui de quatre points de vente au Konacker, à Marspich, à Thionville et à Nilvange.

● Présentez-nous un peu votre boulangerie.

Absolument tout est produit dans notre boulangerie du Konacker, pains, pâtisseries, sandwiches, viennoiseries, etc. La production est ensuite envoyée dans nos trois autres points de vente. Nous avons gardé notre savoir-faire artisanal pour produire les meilleures denrées possibles pour nos clients. Nous misons beaucoup sur la proximité avec eux et sur notre volonté de demeurer des artisans avec notre savoir-faire spécifique.

● Vous avez des spécialités ?

À l'origine, nous avons une spécialité qui nous a donné notre nom : la tarte au sucre. Aujourd'hui, nous avons une autre spécialité, les choux, avec 11 parfums permanents et 5 parfums qui changent régulièrement. Nous utilisons ces choux pour réaliser des compositions sur commande pour



ENTREVUES
AVEC NOS
COMMERÇANTS



J'ACHÈTE HAYANGEOIS



les événements marquants de la vie : anniversaires, mariages, baptêmes, etc.

● Et vous semblez également avoir tout ce que l'on peut désirer dans une boulangerie...

Nous avons des pains classiques de toutes sortes : complet, céréales, paysannes, etc. et un pain du jour tout au long de la semaine. Nous avons également des pâtisseries. Une pâtisserie est mise en avant chaque semaine : la semaine de l'éclair, la semaine de la tartelette, etc. Enfin, nous proposons des gâteaux, des muffins, des sucreries, des parts de pizza, des friands (quiches, tourtes, pâtes...), des sandwichs et des boissons.

46, rue Pierre Mendès France
Marspich

Tél. 03 82 84 11 93

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h à 12h15 et de 14h à 18h
et le samedi de 7h à 12h15
et de 14h à 17h

Place Saint-Jean
Le Konacker

Tél. 03 82 84 11 37

Ouvert du lundi au samedi de 6h30
à 12h15 et de 14h30 à 18h30



LES DÉLICES D'ÉMILIE

● Que proposez-vous à vos clients gourmands ?

Nous avons une très vaste gamme de produits avec une formule petit-déjeuner avec des viennoiseries, des pains, du café et des jus de fruits. De plus, nous proposons à nos clients de déjeuner avec notre confiture maison. Nous vendons également de la petite restauration avec des sandwichs, quiches, paninis, des pâtisseries, des desserts, gâteaux, brioches et un véritable plat du jour servi sur place chaque midi.

● Les Délices d'Émilie c'est donc bien plus qu'une boulangerie ?

Oui et nous proposons également un service traiteur pour toutes les occasions : mariages, anniversaires, baptêmes... Nous nous occupons de tout et livrons sur place si besoin. Il nous arrive même de privatiser la boutique pour de gros événements le week-end.

● Vous êtes attachés à la vie locale.

Nous travaillons avec des acteurs locaux autant que possible. Depuis un an, nous sommes labellisés « So Fensch » grâce à notre « sandwich du mineur » réalisé avec un pain en tranche d'antan et de la terrine maison.

16, rue du Maréchal Foch
Hayange-centre

Tél. 03 82 57 53 84

Ouvert du lundi au vendredi
de 6h30 à 17h30



MAISON KIEFFER

● Quelles variétés de pain proposez-vous ?

Nous avons toute une gamme de pains spéciaux et notamment deux baguettes très particulières : « Le Hayangeois » qui est un pain au seigle labellisé « So Fensch » et un pain pour diabétique aux multiples céréales qui plaît beaucoup.

● Vous avez aussi un large choix de pâtisseries.

Nous avons toutes sortes de viennoiseries et pâtisseries (éclairs, croissants, tartelettes, gâteaux, etc.). Notre pâtissier réalise également des gâteaux sur commande (mousses, biscuits, fruits, etc.) et des pièces montées. Autant que possible, nous utilisons des fruits de saison. Tout est préparé et cuit sur place, nous mettons la satisfaction des clients au cœur de nos préoccupations.

● Matin, midi et soir, il y en a pour toutes les envies...

Nous vendons des sandwichs, quiches, pâtés et pizzas avec des formules. Nous avons aussi une carte de fidélité sur demande qui permet à nos clients d'avoir un pain ou une pâtisserie gratuite tous les 10 achats, peu importe leurs montants.

34, rue du Maréchal Foch
Hayange-centre

Tél. 03 82 84 17 44

Ouvert du lundi au samedi de 6h30
à 18h30 ; le dimanche de 6h30 à 12h30

ILS SE SONT
INSTALLÉS
À HAYANGE



J'ACHÈTE HAYANGEOIS

AXESS MOBILE
CENTRE DE REPARATION
Smartphones - iPhone - iPad



**SALON DE THÉ
ESPERANCE**

Good Morning club



AXESS MOBILE

Axess Mobile répare vos téléphones, tablettes et ordinateurs portables en mauvais état. Faites remplacer un écran fissuré ou une batterie défectueuse et trouvez des accessoires pour votre téléphone : écouteurs, chargeurs, coques...



10, rue
de Verdun
Hayange-centre
Tél. 03 54 30 21 67
ou 06 01 91 73 79

Ouvert du lundi
au samedi
de 9h à 12h
et de 14h à 19h

CIAO BELLA

Une nouvelle pizzeria a ouvert au centre-ville ! La pizzeria Ciao Bella vous propose un large choix de pizzas salées et sucrées, salades, tiramisus et mousse au chocolat à emporter ou en livraison gratuite. Chaque produit sur la carte est intégralement fait maison et à la main avec des produits frais livrés chaque jour.



42, rue du
Maréchal Foch
Hayange-centre
Tél. 03 82 51 25 96
ou 06 42 77 36 25
(pour passer commande par SMS avant 18h)

Ouvert le lundi, mercredi et jeudi de 11h30 à 13h30 et de 18h à 21h30 ; le vendredi de 11h30 à 13h30 et de 18h à 22h ; samedi et dimanche de 18h à 22h

ESPÉRANCE

Un salon de thé ouvre ses portes au centre-ville de Hayange, avec un large choix de jus de fruits, de soupes en hiver, de thés et de spécialités marocaines à déguster sur place ou à emporter avant de partir travailler.



3, rue du
Maréchal Joffre
Hayange-centre
Tél. 06 98 48 88 94

Ouvert le lundi
de 14h à 23h
et du mardi
au dimanche
de 7h à 23h

GOOD MORNING CLUB

Une boutique bien-être et nutrition ouvre à Hayange. Soigner son visage, bien manger et apprendre à écouter son corps sont les éléments clés pour atteindre rapidement son poids idéal. Faites-vous accompagner par les experts Good Morning Club, première formation gratuite.



Passage
René Israël
Hayange-centre
Tél. 06 69 74 90 48
ou 06 88 24 94 03

Ouvert du lundi
au samedi
de 8h à 20h et
exceptionnellement
Le dimanche
sur rendez-vous

KARACHI

Un nouveau restaurant ouvre à Hayange. Le Karachi est un restaurant indien et pakistanais tenu par un chef cuisinier originaire du Pakistan pour des plats plus typiques que jamais. Buffet à volonté et plats à la carte, il y en a pour tous les goûts !



14, rue
de Verdun
Hayange-centre
Tél. 06 06 46 20 66

Ouvert
tous les jours
de 11h à 14h30
et de 18h30
jusqu'en fin
de soirée



LA COMMUNAUTÉ HAYANGEOISE

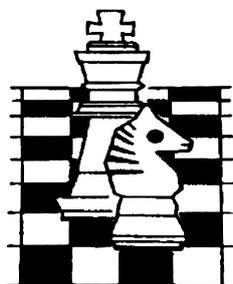
Nos associations récréatives font vivre nos quartiers, créent des liens entre habitants et sont toujours présentes pour participer aux grands rendez-vous de la ville. Focus sur quelques-unes d'entre elles...



ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

Retrouvez les coordonnées des associations dans l'annuaire des associations hayangeoises, disponible en mairie et sur www.ville-hayange.fr

CLUB PHILIDOR



Le club d'échecs a une genèse intéressante...

Le club a été créé le 12 décembre 1947 et fonctionne sans interruption depuis lors. Il était alors dirigé par Adolphe CLÉMENT qui a beaucoup fait pour lui pendant des années. Aujourd'hui, le club poursuit son activité avec 19 membres dont beaucoup sont issus d'anciens clubs des environs de Hayange qui ont rejoint le club Philidor de Hayange.

Vous avez de très bons joueurs d'échecs parmi vos membres...

Hayange est bien vue dans le monde des échecs, nos membres se distinguent régulièrement dans les tournois organisés entre clubs ou via la Fédération française des échecs.

Mais la passion des échecs prime toujours, et au-delà des résultats, c'est un plaisir de se retrouver et de s'affronter amicalement. Les meilleurs coups et les meilleures stratégies sont partagés, mais la convivialité sera toujours le maître-mot lors de nos entraînements.

Vous vous retrouvez régulièrement sur Hayange ?

Chaque vendredi de 20h à minuit, voire plus tard encore, et chaque samedi de 14h à 18h30, nous jouons entre nous à la maison des associations de Hayange. Lorsque l'on est pris par le jeu, on oublie bien souvent de s'arrêter de jouer, nous sommes avant tout des passionnés des échecs.



Contactez au
03 82 88 43 77

HÉLITE MOTOCLUB



Une association de motards, c'est avant tout une grande famille

Tout à fait, nous sommes 14 membres et on organise régulièrement des sorties en moto avec un grand road trip une fois par an et des balades les week-ends. On organise des sorties accessibles à tous et pour tous les budgets. L'esprit de camaraderie est très présent, c'est toujours un plaisir de nous retrouver. Chaque année pendant les vacances de février, on loue un chalet et on passe quelques jours tous ensemble dans une bonne ambiance.

Que faites-vous lorsque vous prenez la route ?

On réalise des sorties culturelles, on visite des villes, des monuments, des événements un peu partout. On se met d'accord et on prend la route pour vivre des moments ensemble et chaque instant du voyage se vit intensément.

Tout le monde est le bienvenu dans l'Hélite Motoclub ?

Tout à fait on accueille ceux qui le souhaitent à bras ouverts, la convivialité et l'ouverture aux autres sont très importants pour

nous. Ça fait plus de 20 ans que le club existe et nous sommes à chaque fois ravis d'accueillir de nouvelles personnes passionnées de moto, de balades et de découvertes.

L'Hélite Motoclub, c'est avant tout une grande famille où on apprécie de se retrouver, de passer du temps ensemble et de partager notre passion.



Contactez au
07 85 12 10 01

Facebook :
<https://www.facebook.com/helite.motoclub>

LA COMMUNAUTÉ HAYANGEOISE

PHILHARMONIE
LA LORRAINE
ET ACADEMIE
MUSICALE
HAYANGEOISE



Philharmonie La Lorraine

Hayange et sa fanfare sont indissociables...

La philharmonie La Lorraine tire ses origines de la famille De Wendel avec sa mise en place en 1873, c'est la plus vieille association de Hayange. Depuis 1973, la philharmonie est devenue une association indépendante.

Comment fonctionnez-vous ?

La philharmonie La Lorraine est divisée en deux branches. La branche batterie/fanfare avec clairon, trompette de cavalerie, cor de chasse et percussions ; et la branche harmonie avec la clarinette, flûte, hautbois, saxophone, trompette, bugle, baryton, basse et trombone. Nous avons 80 musiciens actuellement mais tout le monde est le bienvenu, à partir de 11 ans, pour jouer si on sait jouer, ou bien apprendre tout de A à Z grâce à l'accompagnement des autres membres. On ne refuse personne dans la philharmonie.

On vous retrouve à tous les événements à Hayange

C'est un plaisir de jouer aux cérémonies, aux événements populaires et lors de concerts à Hayange. On fait évoluer notre répertoire pour proposer constamment de nouvelles choses et nous faire plaisir à nous-mêmes ainsi qu'à notre public.

Hayange et son école de musique sont tout aussi indissociables...

La passion de la musique est aussi faite pour être partagée. L'école de mu-



sique dispense des formations pour tous les âges, à partir de 7 ans et jusqu'à l'âge adulte.

Solfège, chant et rythme permettent d'acquérir les bases avant de pratiquer un instrument.

Quels instruments y sont enseignés ?

Nos enseignants dispensent des cours d'accordéon, clarinette, clairon, cor d'harmonie, cor de chasse, flûte, batterie, baryton, basse, bugle, hautbois, guitare, piano, platines, orgue d'église, saxophone, synthétiseur, trompette, tambour, violon. De quoi couvrir un large panel pour celles et souhaitent s'initier à la musique ou améliorer leur pratique.

Nous proposons également des cours de perfectionnement à la trompette et au piano à queue, une nouveauté pour cette année.

Les inscriptions sont déjà ouvertes ?

Il est d'ores et déjà possible de s'inscrire à l'école de musique pour la saison 2020-2021. Il reste des places, n'hésitez pas à vous inscrire.

Tous les cours se terminent à 19h au plus tard et nous prêtons des instruments si nécessaire.

Pour les enfants, à partir de 6 ans, nous proposons de l'éveil musical, n'hésitez pas à nous contacter.



3, Esplanade de la Liberté

**Contacter la philharmonie La Lorraine
au 07 87 68 27 61**

**Contacter l'académie musicale Hayangeoise
au 06 44 28 89 10**

ou par mail à academiemusicalehayangeoise@orange.fr

L'amie des animaux

La fourrière animale municipale s'active chaque jour au service des Hayangeois et de nos compagnons à quatre pattes en veillant sur eux et en en prenant soin.

Très active sur Hayange, la fourrière animale municipale dépend directement de la commune et prend en charge les animaux errants ou blessés qui leur sont signalés sur le ban de la commune.

En cas de besoin, la fourrière municipale bénéficie également du soutien des ateliers municipaux et de la police municipale pour prendre en charge les animaux en danger. Elle travaille également en collaboration avec la SPA de Thionville pour la prise en charge des animaux lorsque cela est nécessaire,



ainsi qu'avec de nombreux vétérinaires pour les stérilisations et vaccinations des animaux errants.

Depuis 2014, la fourrière municipale a bénéficié d'investissements et du soutien de la Ville de Hayange, amie des animaux.

Elle œuvre chaque jour pour la sécurité et le bien-être des animaux et pour les riverains à la recherche d'animaux perdus dans nos rues. Depuis 2015, ce sont au total 438 chats et 119 chiens qui ont été pris en charge par les agents de la

fourrière municipale. Sans compter les cas d'animaux de ferme échappés et les suspicions de maltraitance animale. ●



CONTACTER LA FOURRIÈRE MUNICIPALE

Pensez à signaler la présence d'un animal abandonné, échappé ou blessé à la fourrière municipale à tout moment.

**Fourrière municipale :
06 38 43 18 43**



SIGNALEMENT DE MALTRAITANCE OU DE TROUBLE

Pour signaler un cas de maltraitance animale ou de trouble du voisinage lié à la présence d'un animal, vous devez d'abord prendre attache avec la police municipale qui ensuite fera le lien, si nécessaire, avec la fourrière municipale.

Police municipale : 03 82 85 89 49



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

2019

Mai

WINTZER Ivan
LUSARDI-CUGY Lola, Nadine, Béatrice
BOUGUENSA Maria

Juin

CECCHINI Andrea
REMMACHE Chihab
SCHOLLER Léna
STOCCO Mahdi
FORTIN OTT Mya

Juillet

CHOPIN Haley, Eléonore
BEN KALBOUSSI Obay
RUSSO Tessa, Marie-Laure

Août

JAKOBS PEYEN Louise, Cécile, Circé
BREIJO Shana

Septembre

FRANÇOIS Léo, Hubert
AVDO SPIRITICCHIO Elina, Florine, Patricia

PERIN Alix, Antoine, Alfred
SOUANI Randa

Octobre

HAAS Lilo
FEJZLLAHU Rrona
PELLICCIONE DADA Maëlys
DEREMARQUE Matéo
BERNARD Lilian, Germain, Laurent

Novembre

ADAMCZYK CARMONA Mylan
MEISER SALOT Loann, Elena
NENADOVSKI Elison, Alexia
HERBAYS Margaux, Tu-My
PARACCHINI Alessandro, Patrice, Joël
HENRY Robin

Décembre

HUET Gabriel, Olivier, Jean
BRESSAN Paul, Victor
GUTH Léon

2020

Janvier

GRÜN Elsa, Jeann
RACHIDI BOUR-LITZENBURGER Noam
WELSCH Léna
SOWA Arthur, Pierre, Alexandre

Février

ALTAMURA PEIFFER Gabriel
HOARAU ABIS Lou Neil
HIMAD Jouriya

Mars

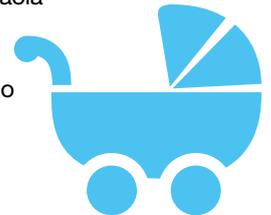
LAVORATO DAL-BIANCO Emilia, Palmira
PARMENTIER Raïça, Philippovna

Avril

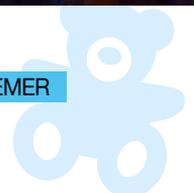
LAMBINET Flavia
LICATA Alessia, Paola

Mai

HERRMANN Tiago



BAPTÊMES RÉPUBLICAINS



ÉTAT-CIVIL

DÉCÈS

2019

Mai

BAESEL Roger
 BECKER Sylvie
 DAPOIGNY Diana née RIZZON
 FERRARI Georges
 GASPERIN Jeannine née HENRY
 GIUDICE Anna veuve LOMBARDI
 KWIATKOWSKI Joseph
 MADEISKY Christophe
 MARTIN Henri
 MUTELET Marguerite
 ORTOLAN Ida veuve ANGLARD
 SGRO Régine née DELAHAYE

Juin

ALTMAYER René
 DONNET Robert
 D'ONOFRIO Bernadette née ADAM
 HOCHARD Daniel
 KAZENAS Wladyslawa née MRZYGLÓD
 KIS-GADO Lothar
 MRZYGLÓD Edouard
 NEY Lucien
 PARACCHINI Charles
 PUSCEDDU Josette née AURIFEILLE
 SCHMITT René
 SI-AHMED Mohammed
 VENTURI-QUATTRINI Fernande
 WALCZYBACH Robert

Juillet

BERTEI Rita née SALOTTI
 CARVALHO FERNANDES Maria, Amélia
 née SOARES TEIXEIRA
 MARFORT Cathy née DESPREZ
 FRACHE Jean-Marie
 GAVIOLI Marie
 HAUSER Albert
 HORN Alphonse
 KRAU Anne née JANKOWSKI
 LEBRUN Jean
 LULEK Henri
 MATTACHINI Antonietta née PUTTI
 OVIEDO José
 PANNACCI Costantino
 RICKLIN Roger
 WENDLER Gérard

Août

BARTHELEMY Ludivine née MARION
 CESARO Jacqueline née LINDENMANN
 DELHOMME Marie née LÉONARD
 GESLIN Amand
 HUGENEL Jacques dit Jacky
 LAURENT Denise née IMHOFF
 SIRCI Rose née MENGHINI
 ZIMMER René

Septembre

SCHREINER Mathilde
 née NONNENMACHER
 BRUSORIO Marie, Thérèse, Joséphine
 veuve GORZA
 MEYER Marie-France née BOURRELI
 BONACOSSO Idalien
 ZEIG Philippe
 LORENZELLI Paolo
 HEIDOWSKI Yannick Denise
 CUGMAS Arlette née PERROT
 BARCELLA Anna née CAIMI
 TESTOLIN Daniel
 FERS Eugène
 GODEK Denise née WOIRGARD
 DALL'ACQUA Ida née DE MUNARI
 SCHROEDER Françoise née DUPONT
 CRESTANI Monique née KAABÊCHE

Octobre

CZERWONIAK Victor
 PLUGER Marie, Louise née HESSE
 VIEL Christiane née SUPPI
 BAECHLER Marie née SCHMITT
 MARINANGELI Pierre
 LACHER Joseph
 PINNA Alexandra née RUDENKO
 WALD Erwin
 IDRISSE Amar
 ANDRÉ Jean

Novembre

GAGATEK Hélène née LOBODA
 DEFELICE Vincent
 WALTER Edgar
 LABRIET Michel
 ARONICA Charlotte née DAINOTTO
 LABATE Ernest

SAINT-ANTOINE Antoinette
 née RUSSELLO
 RIZZATO Elsa née AURO
 LECLERCQ Simone née LEMBREZ
 CHWALISZEWSKI Liliane née NORKIEWICZ
 MAIX Jean-Claude
 NEU Joëlle née MEYER
 MORAND Claude
 GENITALI Catherine veuve CHIMELLO
 COLIN Anne veuve COLIN
 MICHE Hermine née BATTAGLIA
 BUDA Rosa née BARRANCO
 NEY Maurice
 JABLOWSKI Roseline née POUCHAIN
 WALTER Christian
 CERUTI Pietro
 LAPORTE Eliette née GILLARD
 KLEIN Irène
 CLAVELIN Régis
 LOPICO Otello
 BOTT Marcelle née BONIN

Décembre

LA ROSA Marie-Thérèse née RAUCH
 DAQUISLY Ahmed
 LAFOSSE Alice née GEISSLER
 TONIOLO Denise née WURTZ
 André François, ANTOINE
 TONIOLO Pietro
 DAL FABBRO Lina née PLEBANI
 GRAMENTIERI Augustine née DEIDDA
 BOVO Caterina née VADALA
 GARDÈRE Jacques
 FERRARI Emilienne née MAETZ
 SALMON Anne née TITTOTO
 JANKOWSKI Lydie née FIRLA
 URBANSKI Marie née VIOLA
 BRUGGERE Ghislaine née SCHOTT
 JEZIORO Marianne
 CLAUSI Pietro
 ZIMMER Muriel

ÉTAT-CIVIL

DÉCÈS

2020

Janvier

AÏT HALLA Lahoussaine
 SENNINGER Ivon
 STEINMETZ Lucie née CUMERLATO
 SIEGRIST Gérard
 SCHAAFF Edouard
 TURCHI Liliane née PACI
 HELMER Roger, Joseph, Nicolas
 BOUCHERAKI Yamina née HAMLAOUI
 KAHÉ Eliane née PUTTON
 MERCIER Léontine née VAJENTE
 LOIRE Sébastien
 GOURDON Madeleine née CHATELAIN
 CORTINA DIAZ Gaetana née INCARDINE
 FOURNY Andrée née FRUGIER

Février

PHILIPPE Denise née JANTZEN
 HERMANN Marie née TEMPESTINI
 CARON Perrine née PRIGENT
 BOTTE Eugénie née ROUSTAN
 LECHNER Jules dit Adrien
 NICLOT Simone née HILBERT
 SKOWRON Jean
 SILVA Roberto
 RICOTTA Marie-Jeanne née SCHWEISS-
 BERGER
 PIETROWSKI Armand
 BORELLA Fernando
 SCHAFFNER Marie née KRAY
 RAPHOSE Jean, Fred
 WRONA Michel
 PINNA Tonni
 IACONO Vincent
 SBAGLIA Nicodemo

Mars

GEWINNER Yvonne née MEYER
 BECKER Norbert
 NOËL Marie-Line
 JABLOWSKI Simon
 POINSIGNON Marguerite née HERIN-
 GER
 FRIEDMANN Gérard
 FLANDRE Madeleine née DEBERLES
 IANNELLI Auguste
 NOWAK Michèle née RAUCH
 KLAA Marina
 LALLEMENT Jean

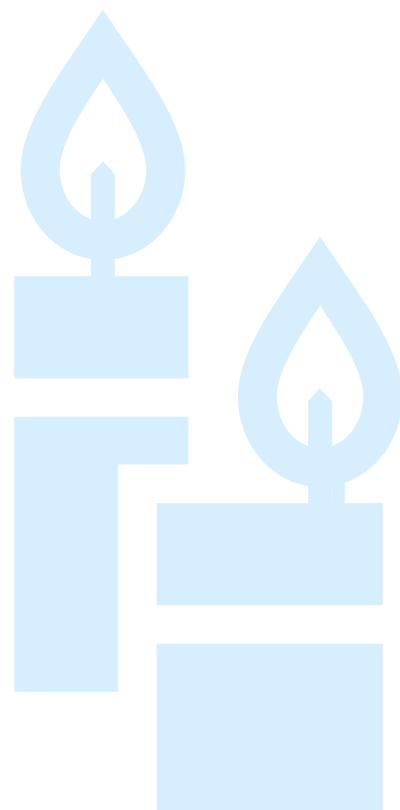
JANOWSKI Catherine née MEGGIOLARO
 USAI Luigi
 HEINTZ André
 SPIRKEL Pauline née OTTOMANI
 ARDITO Vito
 FRIES Michel
 LEVIS Minel née DORETTO
 NUCERA Joseph
 QUARTIERO Micheline née BEAUJARD

Avril

NOTO MELI Calogera née CASTIGLIONE
 DE JESUS LINHARES Fausto
 PHILIPPON Marcel
 HAMM Simone née BINANZER
 NOLL née RAPPO Camille
 ROJANO Antonio
 SOPEK Joséphine née MOUTRY
 GUBERT Gilles
 FINKLER Daniel
 SWIATOKA Dolorès née BROCKLY
 KEMPF Elsa née MONTESI
 POMPEO Antonio
 ELCHEROTH Germaine
 née BOURGUIGNON
 JANKOWSKI Irma
 AGOSTINI Daniel
 OLIVEIRA Julia née BERNARDA dos
 SANTOS
 BARBIER Daniel

Mai

BOUZENKA Essaid
 DARSCH Marie née GÉRARDON
 SIEGRIST Gérard
 SCHWEITZER Joël
 NICOLAS Renée née MIRGAINE
 ROSSI Aldo
 RADWAN Marie née WENGRZINOWSKI
 WRZESIEN Sonia née LASON
 LANINE Paulette née PROTAT
 MICHAUX Marie-Louise née MARCUZZO
 SPAETER Philippe
 MERRIOT Liliane née MESARIC
 SALVINO Joseph
 MONTAIGU Marie-Louise née VIGNERON
 MARTIN Joséphine



ÉTAT-CIVIL

MARIAGES



ÉTAT-CIVIL

MARIAGES



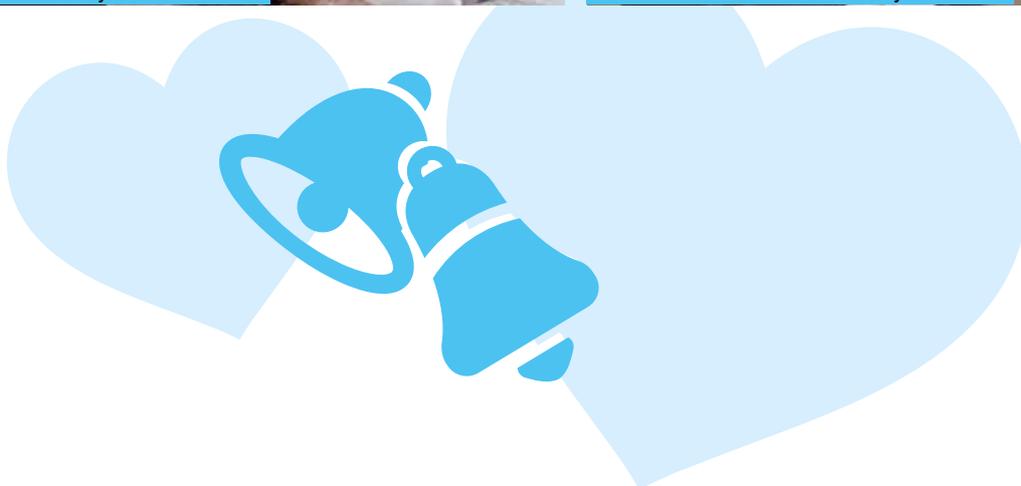
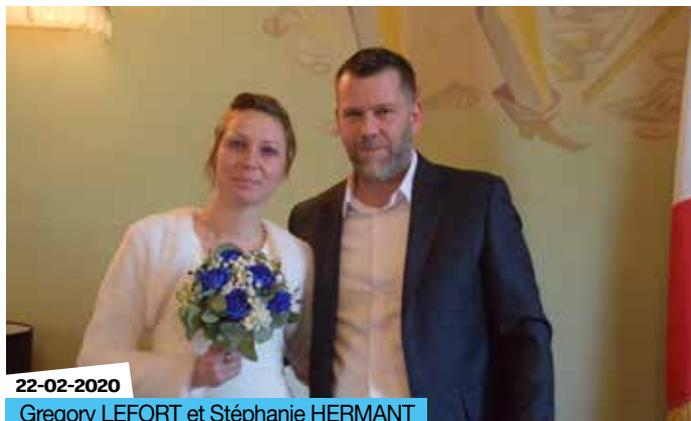
ÉTAT-CIVIL

MARIAGES



ÉTAT-CIVIL

MARIAGES



ÉTAT-CIVIL

NOCES D'OR, DE DIAMANT ET D'ALBÂTRE

Noces d'or :
50 ans
de mariage



25-05-2019

Domingos RODRIGUES et Maria, Deolinda NUNES



29-02-2020

Stéphane LOTITO et Yolande PEPLINSKI

Noces de
diamant :
60 ans
de mariage



02-11-2019

Cipriano GARCIA et Cecilia GARCIA

Noces
d'albâtre :
75 ans
de mariage



23-06-2019

Amand GESLIN et Elisabeth RICHARD

Le 23 juin 2019, monsieur le Maire a célébré pour la toute première fois des **noces d'albâtre consacrant 75 années de vie commune**. La cérémonie s'est déroulée à l'EHPAD Le Tournebride de Hayange en présence des époux et de leurs proches.

Heureux ensemble, ils ont su entretenir leur union amoureuse pendant tant de belles et longues années et pour cela ils méritent nos chaleureuses félicitations et notre admiration.

Quelques semaines plus tard, nous apprenions avec une immense tristesse le décès de monsieur Amand GESLIN à l'âge de 97 ans survenu le 7 août 2020. Toutes nos condoléances et nos pensées vont à son épouse et à leur grande famille.

DÉMOCRATIE } Expression politique

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL POUR HAYANGE

MONSIEUR LE MAIRE ET SON ÉQUIPE

Nous attendons les élections municipales. Nous les attendons pour connaître votre satisfaction à l'égard de la politique municipale et de la gestion que nous avons menées de 2014 à 2020.

Ce fut alors une fierté de récolter près des deux tiers des suffrages (63,14%) des électeurs hayangeois dès le premier tour des élections le 15 mars dernier. La fierté de constater que vous êtes une large majorité à approuver notre action quotidienne à votre service, au service de l'intérêt général.

Nous vous remercions de nous accorder votre confiance pour six années supplémentaires. Le premier mandat servit à consolider ce qui devait l'être. Ce second mandat verra Hayange s'embellir grâce à notre projet global d'amélioration de notre cadre de vie.

Au lendemain du premier tour des élections municipales, le gouvernement confina toute la population française. Cela fait, monsieur Macron et son équipe se dédouanèrent de leurs responsabilités étatiques et gouvernementales. Dès lors, les maires de France prirent leurs responsabilités pour sécuriser leurs communes avec plus ou moins de volonté selon les cas. Ici, à Hayange, notre équipe municipale a répondu présente. Sans relâche, nous avons mobilisé toutes nos ressources et nos moyens pour tenter tant que faire se peut de contenir la propagation du virus.

Désormais, le coronavirus semble s'éteindre. Espérons qu'il disparaisse définitivement.

La vie reprend peu à peu son cours normal. Nos vies et celle de la commune.

À partir de septembre, les festivités et événements culturels reprendront, vous en serez informés prochainement à travers une publication municipale. Bien que se tenant au mois de septembre, la Fête du Cochon n'aura pas lieu cette année faute d'avoir eu un temps d'organisation suffisant (il faut

plusieurs mois pour l'organiser) et faute de pouvoir anticiper l'évolution de la situation sanitaire en Moselle.

Actuellement, en mairie, nous sommes en train d'installer et d'organiser l'équipe administrative et technique qui appliquera à partir d'octobre le programme pour lequel vous nous avez réélus.

Dans le même temps, les conseils municipaux de début de mandat se tiennent pour lancer les six années qui viennent.

À cette occasion, la Majorité occupe 28 des 33 sièges que compte le conseil municipal. Le groupe d'opposition macroniste occupe 3 sièges et le groupe d'opposition socialo-mélenchoniste 2 sièges.

Ainsi, l'espace qui leur est accordé dans cette rubrique est mathématiquement proportionnel à leur poids politique au sein du conseil municipal, ni plus ni moins.

Aujourd'hui, ils dénoncent les règles des élections municipales parce qu'ils en subissent les conséquences alors que leurs partis politiques ne les ont jamais remis en cause lorsqu'ils gouvernaient le pays. Le scrutin majoritaire à deux tours a été maintenu pour exclure le Rassemblement National de la vie politique française. Ce mode de scrutin oblige à des alliances entre partis pour obtenir 50% des voix au second tour. Diabolisé pendant longtemps, il est difficile pour le RN de former ces alliances nécessaires à la victoire.

«Dieu se rit des hommes qui se plaignent des conséquences dont ils chérissent les causes», Jacques-Bénigne Bossuet.

Par ailleurs la liste d'opposition socialo-mélenchoniste « Hayange en Harmonie » s'est ouvertement moquée de ses électeurs en juin avec les démissions simultanées de Jean-Marc Marichy, tête de liste, Pascal Hauck et Lisa Delalle. Ainsi, Gilles Wobedo, 5^{ème} de liste, siège désormais au conseil municipal avec une légitimité toute relative.

Pendant ce temps, nous poursuivons notre action à votre service et nous allons lancer la réalisation des projets pour lesquels vous nous avez élus.



GROUPES D'OPPOSITIONS

CHANGER D'ÈRE

Liste représentée par Rébecca ADAM, Aurélien CANOUIL et Alexandra MIKULA.

396 : c'est le nombre de caractères qu'on nous offre gracieusement. C'est légal, mais mesquin. Pensez-vous, Mr le maire que l'insignifiance de l'espace offert à l'opposition rend l'opposition elle-même insignifiante ? Aurez-vous le courage d'ouvrir le débat et laisser à la démocratie la place qu'elle mérite ? En attendant, chers concitoyens... Suivez-nous sur notre page Facebook **Changer D'Ère**.



HAYANGE EN HARMONIE

Liste représentée par Nathalie AMBROSIN-CHINI et Gilles WOBEDO

Ceci est un message de 264 caractères, soit l'espace qui nous est octroyé pour exprimer un point de vue argumenté sur la **GESTION TROMPEUSE** de notre commune. Ce **MUSELAGE INOUI** à Hayange doit vous interroger sur la sincérité de tout ce qui apparaît dans ce bulletin!

Après le
covid



Je soutiens les

**COMMERCES
LOCAUX**

